

[Text]

Several provinces have conducted radio and television campaigns on sexual and wife assault, backed by crisis lines and multilingual materials. The Canadian Teachers' Federation has recently announced the introduction of "Thumbs Down", a series of lesson plans for different grade levels to help deter violence against women across Canada. I would particularly like to congratulate the Canadian Teachers' Federation for their work. I think it is an excellent program, along with their report *A Cappella*, which was released this weekend. I think it really shows the involvement and interest and, I hope, the commitment of teachers throughout the system to assist us in this really important task. They can play a very critical role. Clearly education in its many forms, whether public, professional or in the schools, will continue to be a critical component of all efforts to eradicate violence against women.

That brings us to 1990. As we enter a new decade, I believe we are entering a new era that will see us push back the horizons of knowledge and social change to encompass the many manifestations of women-oriented abuse, an era that will see us build on the work already done to protect victims of violence in order to better address education, treatment and prevention.

At our annual meeting in May 1990, I joined with my fellow provincial and territorial ministers responsible for the status of women in issuing a declaration on violence against women. This declaration formally recognized the following principles:

1. Violence against women is a crime and punishable by law.
2. Women are entitled to live in a safe environment.
3. Offenders must be held accountable for their behaviour.
4. The elimination of violence requires a response, including prevention, public education, services and enforcement of the law.
5. Every individual, community and government in Canada must do everything possible to help the women, children and families affected by violence. We must all work together to achieve a society free from violence.

We agreed to develop and promote strategies to eliminate violence against women within our jurisdictions, with a particular focus on education and prevention.

Last month, federal, provincial and territorial officials responsible for the status of women met and discussed a draft framework for a national strategy to end violence against women. Work is now under way on that strategy, and we will be discussing it at our next meeting. We also intend to commission a research paper on the root causes of violence against women in the next fiscal year.

[Translation]

Plusieurs provinces ont mené des campagnes à la radio et à la télévision en matière d'agression sexuelle et de violence conjugale, secondées par des lignes téléphoniques d'urgence et de la documentation multilingue. La Fédération canadienne des enseignantes et enseignants vient d'annoncer l'introduction de «Pouce», série de plans de leçons pour divers niveaux de scolarité visant à décourager la violence faite aux femmes dans tout le Canada. Je tiens tout particulièrement à féliciter la Fédération de son travail. J'estime qu'il s'agit d'un programme excellent, tout comme son rapport *A Cappella*, publié ce week-end. Voilà qui montre vraiment la participation, l'intérêt et le dévouement des enseignants et des enseignantes de tout le système scolaire, qui souhaitent nous aider dans cette tâche importante. Tous et toutes jouent un rôle critique. De toute évidence, l'éducation sous ses nombreux aspects—public, professionnel, scolaire—continuera de constituer un élément critique de tous les efforts visant à supprimer la violence faite aux femmes.

Cela nous amène à 1990. Au moment d'aborder une nouvelle décennie, je crois que nous entrons dans une ère nouvelle, que nous ferons reculer les horizons de la connaissance et l'évolution sociale pour y inclure les nombreuses manifestations de la violence dirigée contre les femmes. Une ère au cours de laquelle nous tablons sur des travaux déjà entrepris en vue de la protection des victimes de violence, afin de mieux nous occuper d'éducation, de traitement et de prévention.

En mai 1990, lors de notre réunion annuelle, je me suis jointe à mes collègues provinciaux et territoriaux responsables de la situation de la femme pour publier une déclaration sur la violence faite aux femmes. Cette déclaration donnait une reconnaissance formelle aux principes ci-dessous:

1. La violence faite aux femmes est un crime couvert par la loi.
2. Les femmes ont le droit de vivre dans un milieu sûr.
3. Les agresseurs doivent être tenus responsables de leurs actes.
4. L'élimination de la violence faite aux femmes doit inclure la prévention, la sensibilisation du public, des services et l'application de la loi.
5. Chaque personne, collectivité et palier gouvernemental au Canada doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour aider les femmes, les enfants et les familles qui souffrent de violence.

Nous devons travailler tous ensemble afin de parvenir à une société sans violence. Nous avons convenu d'élaborer et de promouvoir des stratégies en vue de l'élimination de la violence faite aux femmes dans nos domaines de compétence, en insistant particulièrement sur l'éducation et sur la prévention.

Le mois dernier, les fonctionnaires fédéraux, provinciaux et territoriaux chargés de la situation de la femme se sont rencontrés et ont discuté d'une proposition de cadre en vue d'une stratégie nationale visant à mettre fin à la violence faite aux femmes. Les travaux se poursuivent actuellement à l'égard de cette stratégie, et nous en discuterons lors de notre prochaine rencontre. Nous avons également l'intention de commander un document de recherche sur les causes fondamentales de la violence faite aux femmes au cours du prochain exercice financier.